

GRÈCE. (Résidence à Athènes). — Gaëtan-Marie de Angelis, des Mineurs Conventuels, archev. d'Athènes, le 10 mai 1895.

INDES ORIENTALES. (Résidence à Kandy, Ceylan). Erigée par Sa Sainteté. — Ladilas Zaleski, archev. tit. de Thèbes, le 15 mars 1892.

MÉSOPOTAMIE, KURDISTAN et ARMÉNIE MINEURE. (Résidence à Bagdad). — Henry Altmayer, Dominicain, archev. de Bagdad, le 4 avril 1884.

PERSE. (Résidence à Urmiah). — François Lesné, Lazariste, archev. tit. de Philippopolis, le 20 avril 1896.

SYRIE. (Résidence à Beyrouth). — Pierre-Gonzalès-Charles Duval, Dominicain, archev. tit. de Pétra, le 25 fév. 1896.

ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE. (Résidence à Washington). — Sébastien Martinelli, Augustin, archev. tit. d'Ephèse, le 18 août 1896.

(Extrait de l'*Annuaire Pontifical Catholique*, par Mgr Battandier.)

DECRETS ET SOLUTIONS

Les indulgences du premier vendredi du mois sont étendues
à tous les fidèles

GUILLAUME Pifferi, évêque de Porphyre, prosterné aux pieds de Votre Sainteté, fait humblement la demande qui suit : Les pontifes romains ont déjà accordé une indulgence plénière pour le premier vendredi de chaque mois à tous les membres de la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus ; et dans le désir d'accroître encore davantage cette dévotion, on supplie Votre Sainteté de vouloir bien étendre la même indulgence à tous les fidèles qui, le premier vendredi de chaque mois, sans appartenir à la susdite confrérie, après